



Droit de garde, conflit par rapport a la garde de l'enfant

Par **harpie**, le **10/05/2009** à **12:10**

Bonjour,

Je suis actuellement en couple, nous avons un enfant ensemble, je souhaitais qu'ont se sépare mais je n'ose pas car il joue sur la garde de l'enfant, j'ai peur qu'il puisse en obtenir la garde donc je ne sait pas quoi faire. En sachant que lui a deja une ex-femme et deux enfants dont il ne s'occupe que très rarement pendant les vacances.

Que puis-je faire ?

Par **Marion2**, le **10/05/2009** à **12:15**

Bonjour,

Pourquoi pensez-vous que votre ami ait plus de chances que vous d'btenir la garde de l'enfant ?

N'attendez pas, saisissez, en courrier recommandé AR, le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance.

Un avocat n'est pas nécessaire.

Bon courage

Par **harpie**, le **10/05/2009** à **12:22**

laure,n'ayant pas de travaille actuellement,et etant jeune;j'ai peur qu'il puisse en jouer.je prefere preparer mon depart avant,pour pouvoir anticiper ce qu'il pourrais fair.
ayant deja divorser,il c'etait deja bien renceingné sur ses droit alor que moi je n'y connais rien!

Par **Marion2**, le **10/05/2009** à **12:33**

Si vous n'avez pas de revenus, vous avez droit à l'Aide Juridictionnelle totale.
Retirez un dossier au greffe du Tribunal de Grande Instance avec la liste des avocats acceptant l'AJ.
Dans le même temps, vous contactez une Assistante Sociale qui va pouvoir vous aider pour vous loger et obtenir des aides en attendant que vous puissiez trouver un travail.

Tenez-nous au courant.

Bon courage.

Par **harpie**, le **10/05/2009** à **12:42**

Je vous remercie bien de votre reponce assée rapide.Je vous tienderais au courant dès que j'orais commencée les demarche.
merci et bonne journée